



*Communiqué de presse
Diffusion immédiate*

Appels de projets pour le programme d'aménagement durable des forêts (PADF)

La Tuque, le 5 février 2019 - Les organisations de la Mauricie qui désirent déposer un projet afin d'obtenir du financement dans le cadre du programme d'aménagement durable des forêts (PADF) ont jusqu'au 1^{er} mars 2019 pour le faire. La création d'une banque de projets pour 2019 dans le cadre de ce programme est débutée depuis le 1^{er} février. Toute la documentation nécessaire est disponible au www.ville.latuque.qc.ca dans l'onglet Villégiature, section PADF.

La Corporation de développement durable du Haut-Saint-Maurice (CDD) s'occupe de la gestion de ce programme pour toute la région de la Mauricie. Cette corporation est administrée par Ville de La Tuque en vertu de ses compétences d'agglomération. M. Luc Désaulniers, conseiller en développement et coordonnateur de la Table locale de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT), agit à titre de personne-ressource dans ce dossier.

Pour soumettre un projet dans le cadre de ce programme, les organisations doivent consulter le Guide du promoteur – édition 2019, afin de déterminer si le projet répond aux critères et aux objectifs du programme. Il faut ensuite compléter le formulaire de demande. Ces deux documents sont disponibles sur le site Web de Ville de La Tuque, avec d'autres documents utiles pour le suivi des demandes.

Le PADF permet de réaliser des travaux d'aménagement forestier sur les terres publiques ou sur les terres privées appartenant à des propriétaires forestiers reconnus. Il permet également de soutenir la réalisation de travaux associés à la voirie multi usages sur les terres publiques, d'accompagner les initiatives locales, ainsi que soutenir l'organisation de différentes activités visant à favoriser l'aménagement forestier et la transformation du bois. Finalement, ce programme permet aussi de financer des projets permettant l'acquisition de connaissances et la documentation des différents enjeux régionaux et locaux liés aux préoccupations des TGIRT, de façon à appuyer les décisions et les orientations reliées à la planification forestière sur le territoire.

Pour information :

Luc Désaulniers, conseiller en développement et coordonnateur de la TLGIRT
Corporation de développement durable du Haut-Saint-Maurice
819 531-4347

ldesaulniers@ville.latuque.qc.ca

Source :

Hélène Langlais, directrice des communications
Ville de La Tuque
819 523-8200, poste 2112

hlanglais@ville.latuque.qc.ca